Le 15 mai 2014.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, jeudi le 15 mai 2014, à 18 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Monsieur Guy Hudon, conseiller
Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

L'assemblée débute à 18h10.

Suite aux discussions et l'analyse de nos besoins avec l'architecte M. André Bourassa, une soumission a été demandée à 2 firmes d'ingénieurs pour les services professionnels pour le garage municipal, concernant spécialement l'aménagement du site, et comprenant le génie civil et le sanitaire (environnement).

Les Services Exp inc.	19 700 $
BPR-Division Municipal – Eau	14 750 $

18-05-14 INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL ET SANITAIRE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'engagement de BPR-Division Municipal – Eau au coût de 14 750 $ plus taxes, pour le rapport de contrôle des rejets d'eau sanitaire/plans et devis en génie civil.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (18h25).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Seconder par Mme Johanne Allard

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1

Directrice générale et
Secrétaire trésorière